

BRUXELLES

Oubliée, la piscine à ciel ouvert de Pascal Smet ! Confirmation d'un parc et d'un espace récréatif

TRAVAUX La Région bruxelloise compte toujours aménager un parc public et un espace récréatif, le long du bassin de Beco, à deux pas du centre de la capitale, à l'endroit où elle envisageait d'aménager une piscine à ciel ouvert... à laquelle elle a "renoncé définitivement", a affirmé mercredi la ministre bruxelloise du Transport et des Travaux publics, Brigitte Grouwels (CD&V).

Le gouvernement bruxellois sortant s'était engagé à étudier dans les moindres détails le projet de piscine à ciel ouvert cher au prédécesseur de Brigitte Grouwels, Pascal Smet, dont la formation (SPA) est passée dans l'opposition lors du dernier scrutin régional. Ce pro-

jet fut l'un des premiers auquel la nouvelle équipe dirigée par Charles Picqué a décidé de renoncer.

CE RENONCEMENT n'implique absolument pas une marche arrière en ce qui concerne la délocalisation de deux entreprises de la zone portuaire qu'il avait imposée, a dit Brigitte Grouwels, interpellée en commission de l'Infrastructure mercredi après-midi par Françoise Schepmans (MR).

Celles-ci seront relocalisées le long du bassin Vergote, plus au nord. Elles n'ont la garantie absolue de pouvoir rester au bassin de Beco que jusqu'en mai. En lieu et place de la piscine à ciel ouvert, la Région aménagera un parc public et un espace récréatif de qualité, intégrés au Master plan de la zone comprenant notamment le site de Tour & Taxis.

Autant d'éléments confirmant en tout point ce que nous annonçons en premier dès le crépuscule 2009.

"UN PARC, PAS UN BASSIN"

7/10/10

LA DH